

Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Copyright © El Correo Page 1/2

Le Pérou réclame l'extradition de Fujimori au Chili

Por El Correo

Paris, le 4 janvier 2006

Leer en español

Le Pérou a officiellement déposé mardi 3 janvier auprès du Chili une nouvelle demande d'extradition à l'encontre de son ancien président, Alberto Fujimori, détenu depuis le 7 novembre à Santiago, afin de le juger dans son pays.

Une première requête d'extradition contre l'ancien président avait été rejetée en novembre dernier par la Cour suprême du Pérou. La cour avait alors relevé que le délit invoqué par le magistrat pour étayer sa demande n'était pas pertinent, abandonner son poste de président du Pérou, ne constituant pas une infraction au Chili.

Alberto Fujimori, est poursuivi par la justice péruvienne dans une vingtaine de dossiers, notamment pour corruption et violations des droits de l'Homme.

La nouvelle demande d'extradition visant l'ancien chef d'Etat, âgé de 67 ans, a été remise au ministre chilien des Affaires étrangères, Ignacio Walker, par l'ambassadeur du Pérou au Chili, Jose Antonio Meier, et le procureur anti-corruption péruvien, Antonio Maldonado.

"Par cet acte, le gouvernement du Pérou revendique son obligation et son droit à faire justice", a déclaré l'ambassadeur lors d'une conférence de presse au siège du ministère.

La requête déposée par le gouvernement péruvien comporte douze dossiers, dont dix correspondent à des actes de corruption et le reste à des violations des droits de l'homme, a indiqué le magistrat anti-corruption.

La demande d'extradition sera remise au juge de la Cour suprême chilienne Orlando Alvarez, le magistrat qui a ordonné la mise en détention préventive de l'ex-président, dont la défense peut présenter une demande de remise en liberté provisoire ou d'assignation à résidence.

Copyright © El Correo Page 2/2